

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Convoquée le 6 Avril 2024 à 9h00

### FORMULAIRE DE VOTE PAR PROCURATION

**Je soussigné(e)** .....  
*Adhérents et adhérentes : Nom, Prénom et Nom de l'AMAP / Paysans, Paysannes en AMAP : Nom de la ferme*

**mandate M. / Mme** ..... **pour me représenter et voter en mon nom lors de cette assemblée.**

Pour information, voici mes instructions :

.....  
.....  
.....

**Rappel** : les procurations ne se font qu'au sein d'un même collège, cela signifie que pour tout adhérent(e) ne pouvant venir à l'Assemblée Générale, il ou elle devra donner procuration à un(e) autre adhérent(e) du même collège uniquement. Aucun(e) adhérent(e) ne peut obtenir plus de deux (2) pouvoirs de représentation par collège.

Fait à ..... , le.....

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Convoquée le 6 Avril 2024 à 14h20

### FORMULAIRE DE VOTE PAR PROCURATION

**Je soussigné(e)** .....  
*Adhérents et adhérentes : Nom, Prénom et Nom de l'AMAP / Paysans, Paysannes en AMAP : Nom de la ferme*

**mandate M. / Mme** ..... **pour me représenter et voter en mon nom lors de cette assemblée.**

Pour information, voici mes instructions :

.....  
.....  
.....

**Rappel** : les procurations ne se font qu'au sein d'un même collège, cela signifie que pour tout adhérent(e) ne pouvant venir à l'Assemblée Générale, il ou elle devra donner procuration à un(e) autre adhérent(e) du même collège uniquement. Aucun(e) adhérent(e) ne peut obtenir plus de deux (2) pouvoirs de représentation par collège.

Fait à ..... , le.....